



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 6 mai 2020

Présents : Elisabeth Chabot, Max Calteau, Michel Gilardi, Manuelle Thoumy, Gilles Camus, Françoise Huette.

Absents excusés : Bernard Boussuge et Annie Renouvin.

Invités présents: Philippe Cecat (réfèrent rando), Myriam Malguid (réfèrente tourisme) et Bernard Decker (réfèrent formation)

Cette réunion, programmée le 1er avril 2020 et reportée, en raison du confinement, au mercredi 6 mai, se tient effectivement ce jour en visio-conférence via l'application Zoom.

La séance est ouverte à 15h.

• **Fonctionnement du comité directeur**

Guy et Martine Boucharel ayant présenté leur démission le 13 mars 2020, Elisabeth propose que le comité directeur continue à fonctionner avec 8 membres jusqu'aux élections qui doivent avoir lieu fin 2020 et que Manuelle reprenne les fonctions de Guy en qualité de secrétaire. Cette proposition est adoptée à la majorité.

• **Activités annulées**

La journée multi-activités à St Clair sur Epte qui avait été programmée le 19 mai, ne pourra pas avoir lieu. La rando pique-nique à Bagatelle prévue le 26 mai, est également annulée.

Les projets, tels que la visite des souterrains de Pontoise et celle du musée des pompiers à Osny, seront reportés.

Notre traditionnelle soirée club de fin juin ne pourra pas non plus être organisée cette année.

• **Séjour à Doucier (Jura)**

Myriam indique que le séjour à Doucier qui devait se dérouler du 11 au 15 mai 2020 a été reporté à l'année prochaine, du 17 au 21 mai 2021, dans des conditions financières identiques. Un sondage a été fait auprès des 30 participants à ce voyage : 8 d'entre eux ont demandé l'annulation de leur inscription et les 22 autres ont accepté le report. Pour les premiers, Myriam va envoyer leurs noms à Max, qui se chargera de les rembourser par virement direct ou chèque envoyé à leur domicile. Quant aux autres, ils devront signer un avenant au contrat de vente initial et remplir à nouveau un contrat d'assurances (au même taux que le précédent) du fait du changement de période du séjour.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

• Séjour dans le Morvan

Ce voyage, prévu du 14 au 18 septembre 2020, est maintenu pour le moment. Il y a actuellement 21 inscrits (pour 25 places). Lorsque nous serons vraiment assurés de pouvoir organiser ce voyage, un rappel sera fait aux adhérents pour recueillir d'éventuelles inscriptions supplémentaires.

A ce jour aucune des arrhes demandées par l'hôtel ou certains sites n'ont été payées, en accord avec ces prestataires. Myriam doit recontacter l'hôtel à la fin du mois de mai pour faire le point.

• Réflexions sur la reprise éventuelle de l'activité randonnée

Philippe rappelle les consignes gouvernementales connues à ce jour :

- Possibilité de faire des activités extérieures jusqu'à 100km de chez soi maximum.
- Laisser 10 m de distance entre les cyclistes et les joggeurs.
- Des spécifications selon les activités seront données dans les prochains jours.

La FFRS donnera sans doute des consignes en fonction des recommandations du Ministère chargé des sports.

Les animateurs rando, interrogés par Philippe, ont fait part d'un certain nombre de réflexions :

- Guy ne souhaite pas reprendre l'animation de randos avant septembre.
- Les autres animateurs sont d'accord sur le principe d'une reprise.
- A priori il n'y aura pas de covoiturage proposé.
- La distanciation sociale devra être respectée.
- Pas de partage de collation
- Le port du masque ne devrait pas être exigé puisqu'il l'est seulement dans le cas où on ne peut pas respecter la distanciation.
- Chacun aura le libre choix, animateurs, comme randonneurs, de reprendre ou non l'activité rando, les animateurs pouvant éventuellement proposer une rando un autre jour que le mardi.
- Un mode d'inscription à chaque rando est proposé afin de limiter les groupes à 10 randonneurs.

Il est décidé qu'un sondage sera envoyé (après les annonces du gouvernement de fin de semaine) à tous les randonneurs pour connaître leurs intentions quant à une reprise éventuelle de l'activité, afin d'avoir des éléments pour pouvoir organiser la suite. Dès les résultats connus de ce sondage, une courte réunion entre les membres du comité directeur aura lieu pour décider de la



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

conduite à tenir. A l'issue, Philippe organisera une réunion en visio avec les animateurs rando afin de mettre une organisation en place.

- **Indemnisation des frais de transport d'Henri, professeur de Tai-Chi**

Henri, qui se déplace de Paris à Courdimanche chaque vendredi est indemnisé à hauteur de 30€ par séance. Il a été à ce jour indemnisé pour la période de septembre à décembre. On lui doit ses indemnités pour la période de janvier à mars. Il est proposé, comme geste de solidarité, et adopté à l'unanimité, la prolongation de cette indemnisation pour la période restant à courir jusqu'en juin.

- **Etat des comptes**

Max présente les comptes (en PJ). A noter que ceux-ci n'intègrent pas la paye d'avril des salariés, dont le montant s'élève à 290,90 €. Des prélèvements URSAFF sont à venir, à hauteur de 1063 €. Le chèque remis par Patrick Ranc pour inscription au tir à l'arc juste avant le début du confinement, ne sera pas encaissé. L'intéressé en a été informé.

- **Préparation de la rentrée**

Le démarrage du cours de Pilates, prévu en mars, est reporté en septembre. Est adopté le fait que Frédérique soit rémunérée pour cette activité comme pour la zumba, à savoir 33€ net de l'heure.

Le prix demandé pour l'inscription à la gym Pilates est ensuite examiné au vu d'une étude des coûts des activités animées par un salarié ou une salariée. La décision est alors prise d'uniformiser les tarifs pour ces activités, à savoir 85 € pour la gym, la zumba et le Pilates (ainsi que le Tai-chi) à l'exception du yoga, qui restera à 110 € (compte tenu du nombre de participants inférieur à 20).

Le règlement spécifique à la pratique de la gym Pilates sera mis en ligne sur le site du Club.

- **Point sur la formation**

Bernard Decker indique qu'il faut attendre pour savoir si la formation VTC prévue en octobre à laquelle Nadine Periault est inscrite sera maintenue. Par ailleurs, Manuelle devra renouveler son PSC1 quand cela sera possible. Aucune autre formation d'adhérents n'est en cours.

- **Points divers**

Myriam évoque un séjour dans le Cantal dont l'idée avait été émise par Guy pour 2021. Elisabeth indique qu'on verra en temps voulu si on maintient cette idée ou si l'on propose un autre séjour.

Myriam émet l'idée de demander d'éventuelles suggestions aux adhérents par le biais du journal CouliSSeS.Com. L'idée est acceptée.



Club Sport Senior Santé de Courdimanche

Bernard précise que pour l'activité vélo, il n'envisage pas, dans les conditions actuellement imposées de distanciation, de reprendre. Toutefois, s'ils le souhaitent, certains nouveaux animateurs pourraient éventuellement proposer des sorties en très petits groupes.

- Prochaine réunion du CD programmée le mardi 9 juin à 15h.

La secrétaire
Manuelle Thoumy